

**Secrétariat**

Rte André-Piller 29
1762 Givisiez
Tél. 026 460 80 20
Fax 026 460 80 25
CCP 17-1697-2
Email : office@construction.ch

Givisiez, janvier 2014
CCC/JDW

Aux communes fribourgeoises
Aux services de l'Etat de Fribourg
Aux mandataires de la construction

Important !

Compte prorata

Mesdames et Messieurs les Syndics,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,
Mesdames et Messieurs les Chefs de services,
Mesdames et Messieurs les Mandataires de la construction,

Depuis plusieurs années, les professionnels de la construction constatent une augmentation régulière des retenus pour le compte prorata, lors de constructions immobilières.

Les montants prélevés sur les factures finales des entrepreneurs et maîtres d'état ne correspondent plus au but initial voulu et le décompte de l'utilisation de ce pot commun n'est quasiment jamais présenté. Très souvent, il ne figure pas au décompte financier du chantier. Au fil des ans, ce compte prorata est devenu, par défaut, un rabais complémentaire.

Fort de ce constat, notre association, avec ses partenaires, a préparé une recommandation pour une application juste du compte prorata, destiné à couvrir divers frais qu'il est difficile, voire impossible, d'attribuer au maître d'ouvrage ou à un corps de métier en particulier.

Nous vous remercions par avance d'appliquer ou de faire appliquer cette recommandation pour vos futures constructions. C'est volontiers que nous restons à votre disposition pour d'éventuels renseignements complémentaires.

Dans l'espoir que l'avenir verra une application large de cette recommandation, nous vous adressons, Mesdames et Messieurs les Syndics, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, Mesdames et Messieurs les Chefs de services, Mesdames et Messieurs les mandataires de la construction, nos respectueuses salutations.

Conférence Cantonale de la Construction

Le Secrétaire
Jean-Daniel Wicht

Le Président
Jean Imfeld

Copie :

- Aux entrepreneurs du gros œuvre
- Aux maîtres d'état du second œuvre

Annexes :

- Recommandation concernant le compte prorata
- Lettre de soutien de Monsieur le Conseiller d'Etat Maurice Ropraz